ORGUEIL

École

Concours d'épouvantails
le favoris

MARS 2015

Photovoltaïque

Bulletin municipal d'information N°15

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Notre canton de Tarn-Tescou-Quercy Vert

Conseillers élus :
Jérôme Beq & Frédérique Turella-Bayol

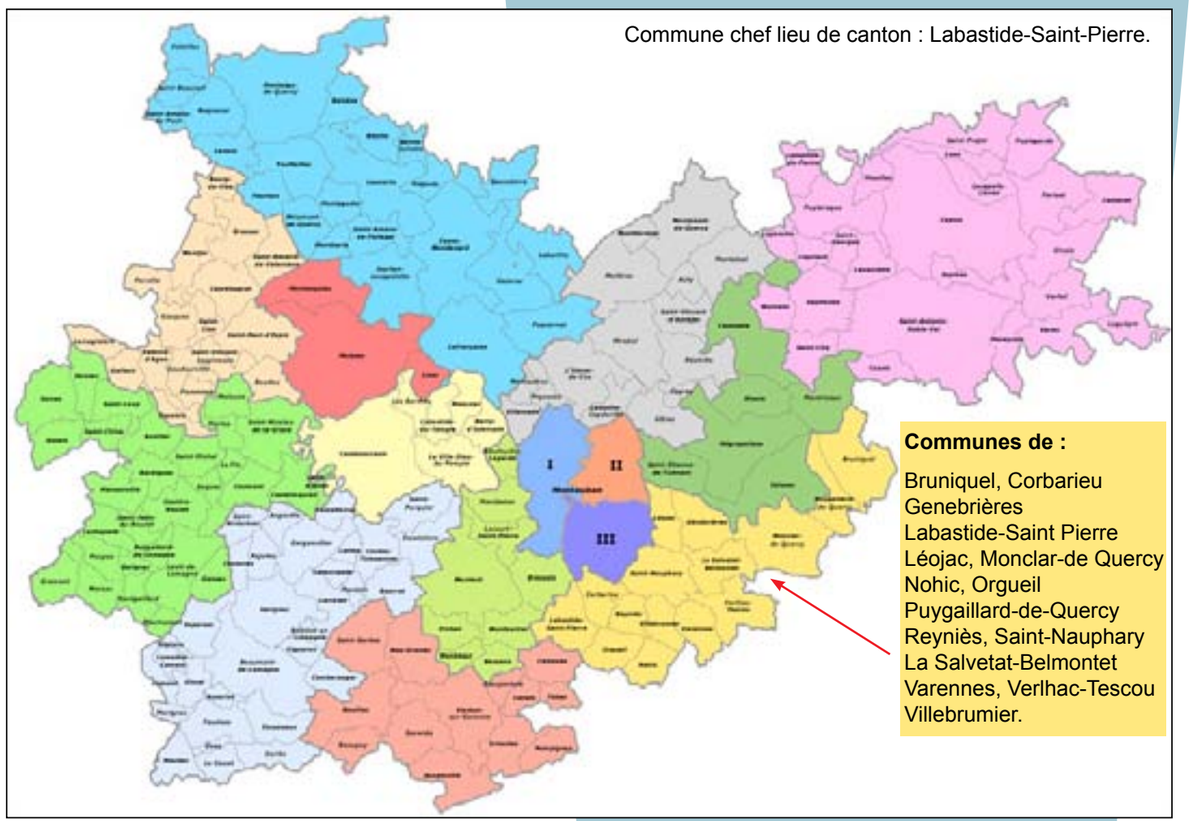

SOMMAIRE

Le mot du Maire 1
Travaux..... 2
Informations communales 4
Enfance, Jeunesse..... 6
Vie associative..... 10
Informations intercommunales 18
Environnement 21
Photovoltaïque 22
A votre service 23
Joies et Peines 24

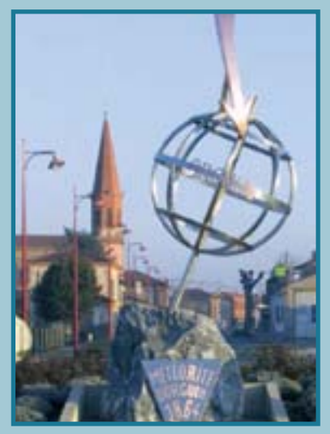

Directeur de publication : Michel Meesseman.
Service communication : Annie Gonzalez responsable de rédaction
Impression : Multicolor (Grisolles) 05 63 64 14 67
Nombre d'exemplaires : 700 ex

Le mot du maire

Des réformes adoptées, des réformes à venir, un nouveau paysage territorial dont nous sommes, et dont nous serons les héritiers directs. Nous avons, nous les habitants, l'immense responsabilité d'accompagner notre Commune vers ces nouvelles mutations.

Dans cette dynamique, la Commune a su anticiper depuis plusieurs années ces changements structurels, avec des aménagements pour certains réalisés et pour d'autres en cours d'études.

Les différents conseils municipaux ont eu à concrétiser :
la construction du nouveau groupe scolaire, l'aménagement du territoire avec le PLU, la réalisation de cheminements piétonniers le long de la RD930 en agglomération, des acquisitions foncières nécessaires à la création d'un centre-bourg quasiment inexistant à ce jour, la préparation technique phase études en vue de la réalisation d'une nouvelle station de traitement des eaux usées pour répondre efficacement aux exigences environnementales, des panneaux de signalisation pour mieux sécuriser certains quartiers de la Commune, la location de terrains à la Domaize, propriété de la Commune pour l'installation d'une antenne radioélectrique et d'un parc photovoltaïque, levier économique important par la perception d'un loyer et des recettes fiscales qui nous aident à réaliser nos investissements, tout en préservant la qualité environnementale et bien d'autres projets en cours. Orgueil, la Commune, le cœur du village, une mutation territoriale en cours qui s'inscrit dans la démarche des ateliers des territoires pour des résultats à l'horizon 2040/2045.

Il sera de plus en plus difficile d'appréhender les investissements compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat. Chacun d'entre vous, comprendra que la gestion communale sera complexe.
La baisse recherchée des dépenses de l'Etat aura des répercussions négatives dans notre quotidien car nous devrons maîtriser nos investissements et notre fiscalité déjà reconnue raisonnable.

Avec les moyens qui seront les nôtres, nous travaillerons pour le devenir de notre Commune tout en modérant son évolution

Très cordialement

Le Maire :
M. Michel Meesseman

TRAVAUX RÉALISÉS :

Vitraux de l'église

Avant

Après

Les vitraux de l'église ST Ferréol ont été démontés, puis restaurés à l'origine dans les ateliers du maître verrier Bernard Fournier à Bordeaux. **Après 18 mois les vitraux ont retrouvé leur éclat d'antan.**

Enfouissement du réseau France Télécom et renforcement du réseau électrique Basse Tension, issu du poste de transformation P13 route des aiguillons, travaux en voie d'achèvement.

Voirie

Les voiries dites « rue »restent à la charge de la commune qui réalise les travaux d'entretien.

• Réfection totale de la chaussée sur le chemin de Cance.

Ecole tranches 4 et 5

Les travaux du bâtiment sont terminés.
Équipement de grande qualité, 4 salles lumineuses avec de larges baies vitrées équipées de rideaux pare soleil, grands espaces de circulation, rangements dans chaque classe, toilettes très colorées.
A l'extérieur de l'école une vaste cour et un préau, un local de rangement pour le matériel ainsi qu'un garage à vélos .
L'ensemble du bâtiment est classé catégorie 4. À ce jour nous sommes en attente de la visite de contrôle des mesures de sécurité.

TRAVAUX EN COURS :

Ecole tranches 4 et 5

Mise en place des clôtures.
Travaux espaces verts

Ecole maternelle

Réalisation d'un local côté préau pour ranger le matériel sportif,les trottinettes…

ÉTUDES EN COURS :

Nouveau Groupe Scolaire NGS

• Parking à l'arrière du local cantine pour les enseignants et le personnel
• Dépose minute pour les enfants du primaire
• Tranche 6 :salle supplémentaire

Nouvelle station d'Epuration (STEP)

Choix du maître d'œuvre pour la réalisation de la STEP,mission attribuée à PRIMA Groupe.
Choix du bureau pour assistance à maître d'ouvrage pour la réalisation de la STEP : la SEMATEG a été retenue.

Délégation Service Public DSP assainissement collectif

• Renouvellement du contrat
Choix du bureau d'études pour lancer la Délégation de Service de l'assainissement collectif : G2C environnement a été retenu.

DIVERS :

• Installation d'une alarme anti-intrusion sur l'ensemble du bâtiment de l'école.
• Achats : Vidéo Projecteur Interactif dans chaque classe, tableau semi mat , ce qui permettra de rendre l'enseignement plus attractif aux enfants, et matériels tables chaises et bureaux
• Acquisition foncière : un immeuble au cœur du village.

Projets et études

• Acquisition terrains pour la mise en place de la nouvelle STEP

• Aménagement du cœur du village, bâtiment mairie…

Une esquisse

UN GIRATOIRE RD930/RD94

Le giratoire RD930/RD94 a enfin vu le jour, réalisé par le Conseil Général il représente la sécurité, mais aussi une certaine sérénité.

Le SDE 82 poursuit la modernisation des réseaux électriques

L'amélioration de la qualité de l'alimentation électrique est au cœur de l'action du Syndicat Départemental d' Energie qui traite en ce moment trois renforcements de réseau sur la commune. Le financement des travaux réalisés pour remédier à des chutes de tension électrique est intégralement pris en charge par le Syndicat. En revanche, la commune devra contribuer aux opérations coordonnées sur le réseau de télécommunication.

Le chantier le plus avancé **concerne le poste 16 « Lotissement ».** Près de 490 mètres de réseau vétuste, en partie en fils nus très sensibles aux aléas climatiques, seront remplacés par une ligne souterraine. Le réseau de télécommunication sera également enterré. Ces travaux, encore en cours, sont estimés à 83 327 euros pour la partie électrique et 22 757 euros sur la ligne téléphonique.

Un autre renforcement est prévu sur le réseau issu **du poste 13 « Proat Romat ».** La ligne aérienne en câble torsadé sera remplacée par un réseau souterrain sur près de 300 mètres. Le réseau téléphonique, en appui commun sur les poteaux électriques, sera également reconstruit. Cette opération est évaluée, dans sa globalité, à près de 75 000 euros.

Un troisième chantier vient d'être engagé en étude. **Le renforcement du poste 34 « Patole »** prévoit la création d'un réseau électrique souterrain d'environ 600 mètres, en substitution d'une ligne aérienne de 570 mètres en fils nus. Le réseau téléphonique sera également traité. Le projet est estimé à 74 000 euros.

CHANGEMENT D'ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Christelle Petit, conseillère municipale a démissionné pour des raisons personnelles.
De fait, Mme Christine Escalette devient conseillère municipale

Mme Pascale Labit 1ère adjointe a demandé de se retirer du Conseil Municipal pour des raisons personnelles. Les élus ont procédé, lors du Conseil Municipal du 23 février 2015 à l'élection de M.Jean- Jacques Llorens au rang de 5ème adjoint.
De fait, Mme Virginie Deloze devient conseillère municipale.

Nouvel ordre des adjoints

Gonzalez Annie
Journet Jérôme
Bolhy Karine
Fioretti Robert
Llorens Jean-Jacques

Changement d'élue au Conseil Communautaire (CCTGV)

De fait Mme Gonzalez Annie remplace Mme Pascale Labit

SITE DE LA MAIRIE

www.orgueil.fr

Mis en ligne depuis septembre 2013, c'est un outil de communication qui vise à répondre au mieux aux attentes des visiteurs, des informations sur la vie du village, son patrimoine ...
Au travers des différentes rubriques qui composent le site vous trouverez les réponses à vos questions, ainsi que **les comptes rendus du Conseil Municipal,** les démarches administratives facilitées par des liens et la possibilité de télécharger des documents.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Vous construisez un bâtiment, vous améliorez ou agrandissez votre maison : une demande de permis de construire ou une déclaration de travaux doit être obligatoirement déposée à la mairie. Il en est de même pour la construction d'une véranda, l'ouverture de portes ou de fenêtres, ou de toute autre modification concernant l'aspect extérieur d'un bâtiment.

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme pour le nombre d'exemplaires à fournir…
Tél :05 63 30 51 50.

Tous les documents d'urbanisme sont réceptionnés en mairie, le mardi de chaque semaine timbre faisant foi, si ce jour est férié, les documents seront acceptés le lendemain.

VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER :

N'hésitez pas à vous présenter au secrétariat de la mairie pour obtenir toutes les informations destinées à faciliter votre installation sur notre commune, inscrire vos enfants à l'école… Tél :05 63 30 51 50

Carte d'électeur

N'oubliez de vous inscrire sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre de l'année pour pouvoir voter.

Carte grise

Vous devez faire modifier l'adresse sur le certificat d'immatriculation (Ex-carte grise) dans le délai de 1 mois. Si vous êtes contrôlés et que la nouvelle adresse n'est pas inscrite sur le certificat vous risquez une amende de classe 4.
S'adresser à la préfecture.

Une page complète du site « Service Public »recense les formalités complètes (déménagement - démarches)

CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité **délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.** Cette loi s'applique de façon rétroactive à toutes les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.

Pour toute demande d'une carte nationale d'identité vous devez vous adresser à la mairie

Voyage à l'étranger : tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans
Toutes les informations sur le site : service.public.fr

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

S'adresser directement dans les mairies équipées du dispositif du recueil des passeports biométriques
Documents à fournir :
• Timbre fiscal (vous pouvez acheter en ligne votre timbre électronique sur timbres.impots.gouv.fr depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre « smartphone »)
• 2 photos de face, récentes et identiques de format 3,5 x 4,5cm
• Justificatif de domicile de moins de 3 mois
• Carte d'identité sécurisée
• Ancien passeport

Mairies proches d'Orgueil :
• Mairie de Labastide St Pierre sur rendez vous.
Tél :05 63 30 50 27
• Mairie de Montauban :
sur rendez vous du lundi au vendredi de 8h30-12h et 13h30-17h :
Tél. : 05 63 22 14 82 ou 05 63 22 12 73

BIBLIOTHÈQUE

393, Grand rue
Horaires : Les mercredis hors vacances scolaires de 14h à 16h

La CCTGV a dorénavant la compétence lecture publique, un budget d'achat a été attribué fin 2014 à notre bibliothèque. Grâce à cette enveloppe, la bibliothèque d'Orgueil s'est enrichie de romans, documentaires et BD, adulte et jeunesse, et pour la première fois, de CD et DVD, en ce début d'année.
Toutes ces nouveautés sont à votre disposition ainsi que notre fonds habituel constitué en majorité grâce à de généreux dons depuis maintenant plus de 13 ans que notre modeste bibliothèque a été créée.
Lecteurs habituels ou nouveaux je serai toujours heureuse de vous y accueillir ainsi que Mme Michèle Esculié mon aide si précieuse et de partager avec vous notre plaisir de lire.

Marie-Elisabeth Guy

Soirée « Conte » exceptionnelle

Le 20 mars une soirée « conte » a été organisée par la CCTGV et la bibliothèque d'Orgueil, accueillant une conteuse Sabrina Chézeau (de la Farouche Compagnie) dans notre salle des fêtes.
Ce fut un spectacle superbe et profond, enthousiasmant le public adulte et enfant. Une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la fin de la soirée autour du pot de l'amitié.

DISTINCTION :

Lors de la cérémonie des vœux, M. Le Maire a remis la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale échelon Vermeil à Mme Martine Tomas en récompense de 30 années de dévouement au sein de notre collectivité.

ORGUEIL : UNE CEINTURE NOIRE DE JUDO EN PLUS !

Marina Zulian a commencé la pratique du judo à l'âge de 12 ans. Elle passe tous ses grades, ses katas et ses UV d'arbitrage en 2013. Après plusieurs compétitions, elle totalise les 100 points nécessaires à l'obtention de la ceinture noire le 28/02/2015 à Toulouse sous le regard de son papa entraîneur, de sa maman et de son oncle Président et coach du Judo Club Bastidien. Ses camarades judokas étaient fiers de compter une ceinture noire de plus. Monsieur Le Maire d'Orgueil a remis la médaille de la ville en soulignant que Marina était la 9ème ceinture noire à Orgueil obtenue au sein du JCB. Il rappela également que c'est un art martial qui véhicule de belles valeurs, le respect, la politesse, l'honneur, la modestie, l'amitié, le contrôle de soi, le courage, en bref des valeurs citoyennes.
Félicitations et encouragements à Marina !

VIE DES ÉCOLES

La fin de l'année scolaire 2013-2014 s'est clôturée par la fête de fin d'année du spectacle au cours de laquelle les élèves ont fait leurs adieux à Marie-José Arnoult, directrice de l'école et qui est partie pour une retraite bien occupée.

CE1 en APS

Pour l'année scolaire 2014/2015,
l'école accueille 186 élèves répartis en 7 classes :

Petite section/Moyenne section
Virginie Montastier 31

Moyenne section/Grande section
Isabelle Laguille 29

Grande section/CP
Clotilde Moussu 24

CE1
Edith Duchemin/ Mathieu Théas 28

CE2
Laurence Genin/ Antoine Jorand 24

CE2/CM1
Clotilde Loubère 24

CM2
Laurence Brulé/ Mathieu Théas 26

CM2

Projets de l'année 2014-2015

• Cycle 1 : initiation à la culture occitane grâce à l'intervention de Chantal Fauconié, mise en place d'ateliers autonomes différenciés basés sur la manipulation (langage, mathématiques, découverte du monde...) décloisonnements en arts visuels.

• Cycle 2 : Poésie et théâtre ; intervention de Patrick Husson (animateur Théâtre), Décloisonnements : anglais, arts visuels, EPS, Éducation musicale : intervention de Chantal Fauconié.

• Cycle 3 : Mythologie Décloisonnements : ateliers sciences, EPS, éducation musicale les vendredis après midi ateliers mythologie, anglais et méthodologie les mercredis matins.

Maquette sur le cycle de l'eau

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

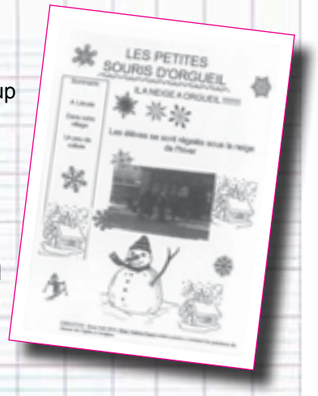

• Cycle 1 : arts visuels, jeux de société, activités pluridisciplinaires autour du thème du loup
• Cycle 2 : théâtre, informatique, jeux de société
• Cycle 3 : journal scolaire

Séjours Educatifs

MS/GS : iront à Lauzerte les 11, 12 et 13 mai pour un séjour Nature et Poney
Les 2 classes de cycle 2 se rendront à Lauzerte aux mêmes dates à St Antonin Noble Val pour un séjour Nature et Théâtre
Les 3 classes du cycle 3 iront goûter aux joies de la neige et du ski les 1, 2 et 3 avril à Porté Puymorens.

Sorties éducatives :

• Les élèves de PS/MS accompagnés de la classe de CE1 se rendront au cirque Amar à Montauban
• Les élèves de MS/GS et GS/CP assisteront au spectacle « LOULOU » à Eurythmie à Montauban
• Les 2 classes de cycle 2 iront à Montauban au Museum d'Histoire Naturelle et participeront à l' atelier « la maison dans la ville » au service patrimoine de la ville de Montauban
• Salon du livre de Jeunesse de Montauban : la classe d'Isabelle Laguille accueillera l'auteur illustrateur Christine Roussey
• La classe de Virginie Montastier ira en fin d'année passer une journée à la journée pédagogique de Labarthe.
• Les élèves de CE2 se sont rendus à Montauban au Musée Ingres et ont appris à fabriquer des vitraux au service patrimoine de la ville
• La classe de CE2/CM1 a participé au festival des Lettres d'Automne et a rencontré l'auteur illustrateur Damien Laverdunt

CM2 au Forum des Droits de l'Enfant

• La classe de CM2 a participé au Forum des Droits de l'Enfant organisé par les FRANCAS 82
• Les CM2 ont aussi eu une sensibilisation aux dangers d'Internet par un intervenant du réseau CANOPE
• Dans le cadre de liaison avec le collège les CM2 participent au projet départemental des randonnées culturelles et au prix littéraire Manuel Azana.
• Les élèves de CE2/CM1 et de CM2 feront des sorties vélo pour rencontrer leurs correspondants.

Dates à retenir :

Fête de fin d'année : 26 juin à partir de 17h

Les inscriptions rentrée 2015 - 2016

• les 26 mars et 9 avril de 9h à à 12h30 et de 14h00 à 17h30 à l'école place de la mairie pour les enfants nés en 2012

• le jeudi 7 mai pour les enfants nés en 2013 (pré-inscription sur liste d'attente uniquement.
Merci de vous munir du carnet de santé, du livret de famille et du certificat de résidence fourni par la mairie (si aucun frère ou sœur n'est inscrit dans l'école).

GS -CP

Carnaval

Carnaval

Activités périscolaires

C'est la deuxième année que la municipalité d'Orgueil en partenariat avec la MJC de Labastide St Pierre a mis en place des activités variées afin de répondre au décret sur les rythmes scolaires et à la demande des parents. Des ateliers animés par des intervenants MJC se déroulent dans nos écoles du Bourg et NGS .Les enfants peuvent pratiquer, ainsi, diverses activités, telles que :

• Dessin • Théâtre • Ludothèque • Création de jeux de société • Éveil musical et percussion • Paper toys • Reproduction de jeux de société • Activités manuelles • Loisirs créatifs : Pâte Fimo, Scrapbooking • Stop Motion • Création de M Carnaval • Origami • Yoga • Zumba • Multisports • Création de jeux pour la kermesse • Jardinage.

Paper toys

Origami

Loisirs créatifs

Lire et Faire Lire

Lire et Faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle .Une convention a été signée entre la ligue de l'enseignement et la mairie.

Des séances de lecture de 20 minutes sont ainsi organisées en petits groupes de 6 enfants maximum, tous les vendredis pendant le temps libre de 15h30 à 16h30 au NGS dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre générations.
Des bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût à la lecture et leur raconter des histoires.

Merci à Elyane et Marie-Elisabeth d'accorder un peu de leur temps et transmettre leur passion pour les livres.

LES ASSISTANTES MATERNELLES

de notre commune

• BOULAY Murielle
716 route de Lavaur
05.63.24.25.52

• BOURREL Sandra
186, Parc la Nauzette
05.63.67.87.41

• COUDERC Elodie
109, route du Vigné
06.48.09.21.91

• DELPORTE Brigitte
1687, route de Montauban
06.73.19.84.74

• FONTANET Karine
67 impasse La Forge
06.30.05.16.47

• GARCIA M. Christine
347, chemin des communaux
06.66.75.41.36

• KIEFFER Christine
113 Le Clos des Chênes
05.63.30.50.69

• LABIT Christine
821 chemin Clos de Jeannou
06.30.97.91.57

• LALBIN Peggy
168 Parc La Nauzette
06.89.20.41.71

• MENAC Emilie
339 Parc La Nauzette
06.87.73.39.96

• MIR Nathalie
509 Grand Rue
05.63.30.39.43

• PINAUD Viviane
178 Chemin de Ronde
05.63.64.05.14

• POUJOL Isabelle
1037 Route du Vigné
05.63.64.06.52

• VILLA Andrélyne
1238 route de la Thomaze
05.63.30.03.40

Vous trouverez certainement parmi les associations du village le sport ou l'activité qui pourra vous convenir. N'hésitez pas à contacter les présidents des associations qui sauront vous faire partager leur passion. Nous adressons une nouvelle fois un grand merci à tous ces bénévoles.

ASSOCIATIONS

A.C.C.A
Association Communale
de Chasse Agréée
Président : Mr Guy DROUET
05.63.64.06.34

Amicale des Joyeux Retraités
Rando Loisirs
Président : Mr Jean Pierre BARRES
05.63.64.00.33 - 05.63.30.54.62

Comité d'Animation 82 Orgueil
Président : M. Luc COSTAPERARIA
06.48.94.43.10

LA RUCHE
la.ruche.orgueil@gmail.com

O.F.C.
Orgueil Football Club
Président : Mr René BOUZIGUES
05.67.05.26.33

O.H.Y
Orgueil Hatha Yoga
Présidente : Mme Nathalie AUTERE
05.63.30.14.89
yogaitinerairebis@free.fr

Pétanque Orgueilloise
Président : Mr Joseph TOMAS
06.81.51.89.60

R.O.C
Rythmique Orgueil Club
Contact Virginie :
06.63.70.31.22

T.C.O
Tennis Club d'Orgueil
Président : Mr Jean Noël HAUET
05.63.30.19.39
tennisclub.bastidien@fft.fr

AS LES 2 PONTS
Football club les 2 ponts
Président : Mr Thierry VIGNEAU
06.24.21.94.72
asles2ponts.footeo.com

A.I.P.A.D.A.V
Association Intercommunale Pour l'Aide au Développement et l'Animation des Vallées du Tarn et du Tescou
Président : Mr Etienne ASTOUL
05.63.68.04.06
aipadav@wanadoo.fr

FCPE – section locale d'Orgueil
Association des parents d'élèves
Contact :
section.fcpe.orgueil@gmail.com

La parole à nos associations .Les textes sont publiés sous leur responsabilité.

ORGUEIL HATHA YOGA

Composition du bureau :

Nathalie AUTERE : présidente.
Marie Paule BELDA : trésorière.
Liliane PEAN : secrétaire

Tout le monde peut pratiquer le Yoga, quel que soit son âge et sa condition physique…
Cette discipline, sous une forme aménagée, est aussi vivement conseillée aux adolescents ainsi qu'aux enfants…
Séances hebdomadaires : salle des fêtes d'Orgueil
Les lundis de 17h00 à 18h30 et 18h45 à 20h15
Ateliers : Compris dans le forfait annuel pour les adhérents, ces ateliers sont aussi ouverts à toute personne intéressée par cette approche ponctuelle.

Stage initiation en cours d'année

L'association remercie chaleureusement la Municipalité pour le prêt de la salle

AMICALE ORGUEILLOISE JOYEUX RETRAITÉS

Bureau 2015

Présidents d'honneur :	Meesseman Michel
	Verdier Denis
Président :	Barrès Jean Pierre
Vice-présidente :	Esculié Michèle
Secrétaire :	Ollagnier Gisèle
Secrétaire adjointe :	Mandeville Etiennette
Trésorière :	Detrait Nicole
Trésorier adjoint :	Petit Christian

Toutes les manifestations organisées en 2014 ont connu un grand succès. Mentions à la belote surtout en été jusqu'à 83 équipes, au petit loto qui réunit 60 à 80 personnes le jeudi.
Pétanque : 7 triplettes ont participé aux concours départementaux ,1 équipe pour la 1ère fois s'est qualifiée pour la région 20ème sur 40, bonne participation.
Les randonneurs du lundi sont très nombreux entre 20 et 30, **bravo à Daniel et son équipe.**
Merci à la municipalité pour le prêt des salles toute l'année.
Le club avait un effectif en 2014 de 231 adhérents.
Le bilan financier est positif.
Tous nos remerciements à l'équipe de bénévoles qui œuvre toute l'année à la mise en place des belotes et autres.
Orgueillois soyez les bienvenus au club.

Voyage en Haute Savoie

Calendrier 2015

- Samedi 10 janvier — Assemblée Générale
- Dimanche 01 février — Loto annuel
- Jeudi 5 mars — Thé dansant
- Samedi 07 mars — Repas de printemps
- Samedi 25 avril — Sortie à définir
- Samedi 30 mai ou samedi 27 juin — Sortie à définir
- Mardi 02 juin — Fête de la région à Decazeville
- Mardi 16 juin Finale Régionale de la pétanque à Orgueil
- Dimanche 2 août — Loto d'été
- Du 24 août au 29 août — Voyage à Paris
- Samedi 19 décembre — Repas de fin d'année
- Tous les 1er mardis du mois — Belote
- Juillet et août tous les mardis — Belote
- Tous les jeudis sauf juillet et août — Petit loto
- Tous les lundis à 13h30 — Randonnée
- Tous les samedis à 9h Marche aux environs d'Orgueil

PÉTANQUE ORGUEILLOISE

Le Bureau 2015
Président d'honneur : MEESSEMAN Michel
Président : TOMAS Joseph
Vice Président : CARRIE Nicolas
Trésorière : BOULNOIS Valérie
Trésorière adjointe : TOMAS Martine
Secrétaire : BIAU Laurence
Secrétaire adjointe : MASSON Jacqueline
Membres : BOULNOIS Laurent,
BOULNOIS Pauline, FIORETTI Robert, GONZALEZ Emile, RIVERA Antonella, RIVERA Louis.

Saison 2014
Le championnat des clubs seniors a été un grand succès pour toutes les équipes engagées pour la première année, pour le concours du 22 juin 2014 à Orgueil notre équipe se place 1ère aux points et termine la saison 3ème de leur groupe.
Le championnat des clubs féminins fut une belle aventure et termine 4ème dans leur catégorie, bravo à toutes et tous.

TELETHON 2014 : pour la 3ème année consécutive la pétanque orgueilloise a organisé le TELETHON les 5 / 6 /7 décembre, vendredi soir projection film, samedi repas dansant, dimanche bourse aux jouets.
Le dimanche matin la RUCHE organise la marche , et la participation en dons des associations, l'ACCA (chasse),OFC, l'amicale Orgueilloise des joyeux retraités, association ROC.
Au total de ces trois jours la somme reversée à
L'AFM TELETHON : 3 350.50€
Félicitations et merci à tous les bénévoles !

Programme saison 2015
Le calendrier des concours sociétaires est fixé les Samedis à 19h30 au boulodrome d'ORGUEIL, inscription au concours et au repas du soir , adhérents 7€, accompagnant 10€

• Mai : les 2 et 23
• Juin :le 27
• Juillet : les 4, 18
• Aout: le 22
• Juin le 6 à 15h rencontre Amicale REYNIES/ORGUEIL boulodrome de REYNIES, avec grillades le soir (5€)
• Septembre: le 19 à 15h rencontre amicale ORGUEIL/REYNIES au boulodrome d'ORGUEIL avec grillades le soir (5€)
• Octobre : le 11 à 11h30 clôture de la saison avec repas le midi

Toute personne intéressée aux concours sociétaires peut participer avec la carte adhérent, à l'année le prix 7€ (question d'assurance) pas besoin de licence.

• **Le championnat des clubs féminins,** 1 équipe féminine de 6 joueuses est inscrite au calendrier, nous leur souhaitons bon parcours.
• **Le championnat des clubs seniors,** 2 équipes de 7 joueurs disputeront ce championnat avec un concours le 26 avril au boulodrome d'Orgueil à 14 h. Équipe 1 et 2
• **Coupe de France des clubs 2015/2016** une seule équipe par association engagée, Orgueil inscrit une équipe de 8 joueurs dont une féminine et le 1er tour se joue à ORGUEIL le 18 avril 2015 à 14 h.

• **La Pétanque Orgueilloise a officiellement une arbitre Départementale :** Pauline Boulnois, Orgueilloise résidant Parc la Nauzette la plus jeune arbitre du Tarn et Garonne. Elle arbitrera tous les concours au boulodrome d'Orgueil ainsi que d'autres en Tarn et Garonne.

Bonne saison Pauline !

Le loto du 7 Février : à la salle des fêtes a été un grand succès, grâce à ces nombreux lots et bons d'achats, et vous donne rendez vous en 2016.

Le dimanche 10 mai : La Pétanque Orgueilloise organise son 3ème grand déballage VIDE GRENIERS, VIDE JARDINS- FOIRE AUX PLANTES, sur le parking de la salle des fêtes, vous pouvez vous inscrire sur le bulletin d'inscription bientôt dans votre boîte aux lettres.

Pour plus de renseignements
prendre contact par Tél : 06 81 51 89 60

TENNIS : 30 ans déjà (1985-2015) :

Le Tennis Club d'Orgueil (TCO - fondé par Michel Cougoureux en 1985) a 30 ans en 2015. Le court d'Orgueil (bien que rénové partiellement en 2002) a été inauguré en 1985. La question de sa pérennité se pose. De plus, depuis de longues années le bureau est resté stable et malgré une entente excellente avec le club de Labastide St Pierre (TCB) il faut maintenant redynamiser le TCO. Ainsi, si vous souhaitez nous rejoindre pour apporter vos idées et lancer de nouveaux projets, n'hésitez pas à contacter un des membres du bureau (voir ci-dessous).

Bref Historique du Club :

1) 4 Juin 1985 : Dépôt des statuts et récépissé de déclaration de l'association du TCO.
Siège social : Mairie d'Orgueil. N° d'inscription 3346 sur le registre départemental.
1er bureau: Président d'Honneur : Meesseman Michel,
Président & Vice Prés. : Cougoureux Michel et Guirguy Michel,
Secrétaire & Adjoint : Hauet J. Noel et Thomas Joseph,
Trésorier & Adjoint : Jolibert Evelyne & Devay Andrée.

2) 16 Aout 1985 : Règlement intérieur.

3) 9 Sept 1985 : Devis court Castagnet 140930 Frs (21493 €). Prêt de 100000 Frs (15245 €) à la caisse d'épargne (contracté par la mairie) amortissable sur 15 ans au taux de 11,75 %.

4) 22 Sept 1985 : Convention de mise à disposition du court par la Mairie.

5) 06 Oct 1985 : Inauguration du court avec J.M. Baylet président du conseil général et secrétaire d'état.

6) 22 Mars 1991 : Installation de l'éclairage pour 56982 Frs (8687 €) dont 33000 Frs (5031 €) de subvention du conseil général.

7) 21 Nov. 1993 : Changement de bureau :
Présidente : S. Caïe ;
Trésorière : F. Dumay ;
Secrétaire : JN Hauet.

8) 15 Avril 2000 : Nouveau Bureau :
Président : JN Hauet ;
Trésorière : F. Dumay ;
Secrétaire : T. Aguilar.

9) 25 Mai 2002 : Inauguration du court rénové
(Cour rénové par entreprise E2S en Avril pour un Coût de 4205 €) en présence du Conseil municipal et des présidents d'association.

10) 14 Déc. 2002 : Nouveau bureau :
Président : JN Hauet ;
Trésorière : I. Fonvieille ;
Secrétaire : T. Aguilar
Membres : P. & P. Caïe, M. Pujol.

11) 04 Juin 2007 :
Président : JN Hauet ;
Trésorier : H. Uguen ;
Secrétaire : T. Aguilar

12) 21 Oct. 2007 :
Convention d'Entente Labastide-Orgueil.

13) Décembre 2010 : Changement de compagnie d'assurance de Gan (Prix 145 € / an) à Groupama (118 € / an).

14) Evolution du Nombre d'adhérents :
1986 : ~100 adhérents, **2002 :** 50,
Depuis 2004 : ~35.

15) 23 Nov. 2014 (Assemblée Générale): Constitution d'un nouveau bureau composé de :
Président : Jean-Noël Hauet 05 63 30 19 39 - 06 82 14 00 69
Trésorier : Pascal Perrier 05 63 28 25 72
Secrétaire : Hervé Uguen 05 63 30 58 70
Membres : Patrick Caïe 05 63 30 54 61
Etienne & Marc Pujol 05 63 30 15 31
Gilles Jouany.

16)2015 : Lancement du projet de rénovation du court à Orgueil. Le TCO (~35 adhérents) reste, bien sûr, toujours adossé au Tennis Club Bastidien (TCB) avec ses 300 adhérents dont 200 jeunes à l'école de Tennis.

Le Bureau

« LA RUCHE D'ORGUEIL »

TROC AUX PLANTES, troisième édition !

L'association La Ruche d'Orgueil organise un troc aux plantes le dimanche 12 avril :
Venez échanger plantes, graines, outils, livres et conseils autour du jardin dans une ambiance familiale !

Comment ça marche ? :
Chacun vient échanger avec d'autres jardiniers amateurs. Si vous avez beaucoup de plantes, pensez à réserver : un espace vous sera attribué, à installer avec votre matériel (tables et chaises non fournies).
Chaque exposant ou troqueur remet au stand de l'association quelques plants. Ils seront revendus modiquement pour faciliter le troc des visiteurs arrivant sans rien à échanger ….
Des animations sont prévues pour les enfants et les grands : jeux en bois et Molki avec l'association « Tour de jeux », quizz sur la nature avec des lots à gagner, buvette et pâtisseries pour les gourmands.
A noter : la présence d'un rémouleur afin d'affûter vos outils…contre quelques sous !

N'oubliez pas :

3ème Troc aux plantes de La Ruche d'Orgueil
Dimanche 12 avril 2015 de 14h30 à 17h00 devant le nouveau groupe scolaire

(installation à partir de 14 heures)

Inscription gratuite et ouverte à tous auprès de l'association La Ruche d'Orgueil
Information au 06.52.32.19.92 (Bernard) ou
au 05-63-24-25-44 (Laure)
ou par mail « la.ruche.orgueil@gmail.com ».

Un petit conseil : commencez à préparer tout ce que vous souhaitez échanger, en particulier des plants en mottes, semis, boutures… Ne vous y prenez pas au dernier moment afin qu'ils aient de bonnes racines ! Pour un moindre coût, pensez à récupérer des pots de yaourts, boites de conserves percées, etc. pour y mettre vos plants. Important : Prévoyez des étiquettes avec le nom des plantes !

Les activités de la Ruche sont ouvertes aux petits et grands :

• Fête de la Citrouille (avec cette année un concours d'épouvantails)
• Ateliers Pâte Fimo (pour adultes et enfants)
• Activités sportives : courses du dimanche matin, participation au Marathon de Montauban, en équipe
• Sortie vélo au mois de juin, goûter pour les adhérents
• Représentation d'Orgueil lors de la course de radeaux sur le Tarn de Reyniès organisée par l'AIPADAV

Pour tout renseignement, adhésion, etc., contacter la.ruche.orgueil@gmail.com

FOOTBALL CLUB LES 2 PONTS

**Club de football intercommunal
de Nohic – Orgueil – Reyniès – Villebrumier**

Echos du FC les 2 Ponts saison 2014-2015 :

La saison 2014-2015 sera quoi qu'il arrive à marquer d'une pierre blanche pour le FC Les 2 Ponts. En effet, le club connaît pour cette saison une progression de 25% du nombre de ses licenciés. Ainsi avec la barre des 280 licenciés franchie, le FC Les 2 Ponts se positionne au 6ème rang, dans la hiérarchie départementale, en nombre de licenciés, sur 67 clubs au total dans le Tarn & Garonne. Le FC Les 2 Ponts, club de football intercommunal, intervient sur les communes de Nohic, Orgueil, Reyniès et Villebrumier, et accueille les jeunes (garçons et filles) de 5 ans révolus jusqu'à 18 ans, ainsi que les adultes à travers deux équipes Seniors Masculines, une équipe Seniors Féminines, et une équipe Loisirs-Vétérans. Tout ceci fonctionne grâce à l'énergie et l'implication de 35 dirigeants et dirigeantes, éducateurs et éducatrices qui oeuvrent tout au long de l'année pour rendre tout cela possible. Un nouveau projet club est en cours de finalisation, afin de mieux structurer le club, donner de nouvelles orientations, et fédérer les énergies autour d'un projet commun. Mais dès à présent nous savons que le FC Les 2 Ponts, engagera une équipe U18-U19 pour la saison prochaine, en championnat départemental. Cette catégorie absente depuis 6 ans au club, permettra de faire le lien entre nos équipes de jeunes, et les équipes seniors.

Le Groupe U14-U15 du FC les 2 Ponts :

Après une première phase de mise en place, qui s'est déroulée de septembre à décembre, la 2ème partie de la saison s'annonce très intéressante pour l'ensemble du groupe U14-U15 du FC les 2 Ponts. Une première équipe qui va participer au championnat honneur départemental, et ainsi rencontrer de nouvelles équipes avec lesquelles elle va pouvoir rivaliser. Et une deuxième équipe qui se voit proposer une nouvelle offre sportive mise en place par le District de Tarn & Garonne, avec des rencontres de foot à 11 sur herbe, du foot à 5 au Five de Montauban sur surface synthétique, et du Beach Soccer en fin de saison (petit terrain pour du foot à 5 sur du sable comme à la plage). C'est Sylvain Malca, qui a rejoint le club il y a un an maintenant, qui s'occupe de ce groupe composé de 31 licenciés, épaulé notamment par Yoan, Patrick, et de certains parents qui n'hésitent pas à lui donner un coup de main lors des matchs, pour l'arbitrage par exemple. Il y apporte son expérience, ses compétences et son énergie. C'est d'ailleurs à son initiative, en s'appuyant sur le budget d'animation mis à disposition des éducateurs par le club, dans chaque catégorie, que Sylvain a mis en place une sortie au Parc Wallibi près d'Agen, prévue au mois de juin prochain pour les U14-U15. C'est un groupe qui vit bien ensemble et qui s'apprête à une 2ème partie de saison 2014-2015 très intéressante.

L'équipe U9-U11 Féminines du FC les 2 Ponts va participer au challenge départemental 100% féminin :

Pour cette saison 2014-2015 en cours, le FC Les 2 Ponts a eu la satisfaction de pouvoir accueillir 9 jeunes féminines au sein du club. Cela a permis d'inscrire une équipe U9-U11F entièrement composée de filles. Cette équipe qui pratique le foot à 5, a participé pour la 1ère phase de septembre à décembre, aux plateaux U8-U9 composés pour l'essentiel d'équipes de garçons. Pour la 2ème phase, qui se déroule du 28/02 au 30/05 prochain, notre équipe U9-U11 féminines aura le privilège de participer au 1er challenge départemental U9-U11, 100% féminin, mis en place par le district de Tarn & Garonne. Cinq dates sont programmées, afin que toutes les équipes de filles U9-U11 du département puissent se retrouver pour des plateaux de foot à 5, qui leur soient entièrement dédiés. Le FC Les 2 Ponts aura le plaisir d'accueillir le 5ème plateau de ce 1er challenge département U9-U11F. Celui-ci se déroulera dans la matinée du samedi 30/05 sur les installations de Reyniès. Aussi, pour les parents qui ont des filles âgées de 7 à 11 ans, le FC Les 2 Ponts vous invite à venir en famille, vous rendre compte par vous-même, de la pertinence de la pratique du football au féminin. Des dirigeants du club seront présents afin de vous renseigner et de répondre à toutes vos questions. Rendez-vous le 30/05 à partir de 10h au stade de Reyniès.

WE WILLL... WE WILL... ROC YOU Rythmique Orgueil Club

Réveillez la sportive qui est en vous en venant tous les lundis soirs pendant 1 heure à 20h30 à la Salle des fêtes d'Orgueil

Osez le challenge : unir sport et convivialité pratiquer une activité sportive dans une ambiance des plus chaleureuses.

Changez vos habitudes, découvrez de nouvelles disciplines (renforcement musculaire, step streching ou encore randonnée aux beaux jours) pour retrouver la forme.

Le bureau et les adhérents remercient la municipalité pour le prêt gracieux de la salle, sans quoi ROC ne pourrait assurer ses activités.
Cotisation annuelle : 55 €
contact Virginie : 06 63 70 31 22

COMITE ANIMATION 82 D'ORGUEIL

Le comité d'animation 82 d'Orgueil remercie tous les habitants d'Orgueil et ses membres qui ont participé aux animations proposées en 2014.
Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux en 2015 avec l'organisation d'un vide- greniers et marché gourmand le 07 juin, la fête locale le 3ème week-end de septembre et pour finir l'année le réveillon de la St Sylvestre.

ORGUEIL FOOTBALL CLUB

Composition du bureau :
Président d' honneur : MEESSEMAN Michel
Président actif : BOUZIGUES René
Vice-Président :BOUZIGUES Julien
Secrétaire : BARRERE Sarah
Secrétaire adjointe : ESCALETTE Christine
Trésorière : BIGARAN Aurélie
Trésorière adjointe : ROSELLI Laureen

Membres : Castagné Cédric,Inigo Laurent, FontenelleThierry, Cambon Laurence, Cambon Jean-Pierre, Sartori Mickaël .

A l'inter saison nos entraîneurs Cédric et Julien se sont chargés de recruter des joueurs afin de pallier l'arrêt des anciens et quelques départs.

L'équipe repart en deuxième division district, la promotion de première division étant supprimée .

Avec plus de sérieux aux entraînements et aux matchs l'équipe pourrait accéder au niveau supérieur.
Depuis fin novembre nos joueurs évitent de s'entraîner sur le stade d'Orgueil afin d'économiser le terrain pour les rencontres du week end.

Ils s'entraînent une fois par semaine en salle à leurs frais.

Le bureau

Section Locale FCPE ORGUEIL

Composition du bureau :

Virginie DREZEN : présidente
Vanessa DELHOMME : vice-présidente
Edwige BOURSIER : trésorière
Isabelle PERRIER : trésorière adjointe
Virginie AILA : secrétaire

Née lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2013, la section locale FCPE d'Orgueil est une jeune association qui se compose d'un conseil d'administration, d'un bureau et de membres actifs. Affiliée à la FCPE 82 (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves), ses statuts sont les mêmes que ceux de l'association départementale. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE est présente dans la plupart des établissements publics où elle participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des différentes instances concernant la vie de l'enfant à l'école.

Membres à part entière de la communauté éducative, nous souhaitons être des parents d'élèves actifs en assurant le dialogue avec les enseignants et la municipalité, par exemple lors des différentes réunions avec la Mairie et la MJC de Labastide St Pierre pour le bilan des activités périscolaires où nous faisons remonter les observations des parents afin d'améliorer la qualité et le déroulement de ces séances, par la présence d'adhérents élus délégués aux Conseils d'école où nous prenons part aux décisions de cette instance et pouvons servir de relais auprès des familles. Nous pouvons aussi être des médiateurs dont le seul but est de rechercher des solutions aux problèmes ou aux conflits.

Par nos propositions et nos actions (participation au loto, vente d'objets, projet Lire et Faire Lire, coin calme…) nous souhaitons faciliter le financement de projets éducatifs ou classes de découvertes mais aussi enrichir les temps de garderie en partenariat avec la Mairie.

Enfin, par une information transparente et une communication régulière (affichage des comptes-rendus, gazettes, presse...) nous souhaitons assurer une relation permanente avec tous les parents.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, ou soutenir nos actions, qui sont destinées à soutenir financièrement les projets pédagogiques.
Nous vous invitons à nous contacter par l'intermédiaire de l'adresse mail : section.fcpe.orgueil@gmail.com.

DIVERS

LOGEMENTS ENTRAIDE GÉNÉRATIONS souhaite promouvoir la solidarité entre les générations et lance l'idée du domicile partagé, un échange de service gagnant/gagnant.
D'un coté des seniors qui possèdent une chambre libre dans une maison ou un appartement souvent devenu trop grand ,qui doivent faire face à la solitude et ,ou à l'insécurité ; de l'autre des jeunes qui ont beaucoup de difficultés pour se loger dans de bonnes conditions.

Une solution : mettre en relation les seniors et les jeunes pour un partage de domicile dans un esprit solidaire d'échanges de services et, ou contre participation aux charges. Cette solution favorise le maintien à domicile en apportant la sécurité et la fin de l'isolement.

Logements Entraide Générations recherche, sélectionne, met en place le binôme, organise la présentation et la contractualisation ainsi que le suivi personnalisé de la cohabitation.

Contactez nous : Séverine Coroller
Tel :06-75-91-67-04 Mail :info82@l-e-g.fr
site : www.l-e-g.fr

Les nouveautés du réseau intercommunal de lecture publique de la CCTGV

Après un an d'exercice, suite au transfert de compétence de la lecture à la Communauté de Communes du Terroir de Grisolles et Villebrumier, le réseau intercommunal des médiathèques est fier de vous présenter ses nouveautés :

• Depuis le 30 janvier 2015, vous trouvez au sein des mairies de la CCTGV, des médiathèques intercommunales, de certains services publics (Maison de l'intercommunalité, RAM, Centre Social, EREF...) et sur le site internet de la Communauté de Communes (www.cctgv.fr), « l'agenda culturel de la CCTGV » présentant l'ensemble des animations dont vous pouvez profiter librement au sein des médiathèques. Cet agenda est édité trimestriellement.

• Depuis le 2 février 2015, les médiathèques intercommunales de Dieupentale et de Campsas bénéficient de nouveaux horaires d'ouverture en plus des horaires existants. La médiathèque intercommunale de Dieupentale est désormais ouverte au public le mardi après-midi de 15h à 18h et la médiathèque intercommunale de Campsas est ouverte au public le samedi matin de 10h30 à 12h30.

La Communauté de Communes a également souhaité diversifier le contenu des ouvrages prêtés. **Désormais l'ensemble des médiathèques du réseau intercommunal disposent de CD et DVD empruntables gratuitement (inscription préalable nécessaire).**

Enfin, les enfants des écoles de Varennes, Orgueil, Reyniès, Bessens, Canals, Fabas et Pompignan peuvent dès le mois de mars découvrir la nouvelle navette intercommunale qui passe trois fois par an dans les établissements scolaires pour proposer aux élèves des prêts d'ouvrages et des animations autour du livre et de la lecture.

Pour tout renseignement
Sophie PALOMBA
chargée des affaires culturelles et du tourisme
tél. : 05 63 30 03 31
cctgv-sophie.palomba@info82.com

DECHETTERIE

Horaires d'ouverture

La déchetterie est ouverte : Lundi, mardi, jeudi, vendredi, et samedi de 8 h à 16 h en continu.

Déchets acceptés

Sont acceptés sur la déchetterie, aux emplacements prévus, les déchets suivants :

• Ferraille
• Déchets encombrants ménagers
(ex : fauteuils, divans, meubles…)
• Bois traités et non traités
• Déchets de jardin : tonte, feuilles et tailles dont la section est inférieure à 12 cm et d'une longueur maximale de 2 m
• Gravats et matériaux de démolition inertes résultant de travaux effectués par les particuliers
• Pneus des véhicules légers
(démontés et par 2 seulement)
• Déchets d'équipements électriques et électroniques
• Déchets dangereux des ménages en quantité dispersée
(peinture, aérosols, phytosanitaires…)
• Huiles minérales et synthétiques usagées
• Pile, batteries
• Cartons
• Verre d'emballage
• Linge
• Toners et cartouches d'imprimantes
• DASRI
(Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)

Déchets interdits

Sont refusés :

• Les ordures ménagères
• Les déchets putrescibles
(à l'exception des déchets de jardin)
• Les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et des installations, ou pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou de leur caractère explosif (bouteilles de gaz, fusées de détresse, extincteurs, déchets amiantés, déchets anatomiques ou infectieux, graisses, boues,….)
• Les déchets liquides autres que les huiles usagées et les déchets dangereux des ménages en quantités dispersées
• Les souches d'arbres et les troncs d'une section supérieure à 12 cm, et d'une longueur supérieure à 2 m
• Les cadavres d'animaux
• Les déchets hospitaliers, médicaux et assimilés.

Conditions d'utilisation

L'accès gratuit à la déchetterie est réservé aux particuliers résidant sur les 6 communes membres de la CCTGV pour lesquelles elle exerce le service en régie directe : Labastide St Pierre, Nohic, Orgueil, Reyniès, Varennes, et Villebrumier.

Chaque usager sera autorisé à pénétrer dans l'enceinte de la déchetterie à l'unique condition qu'il présente un justificatif de domicile et une pièce d'identité lors de la 1ère visite. Une vignette adhésive sera apposée à l'intérieur du véhicule sur le pare-brise.

Les sacs poubelle

La compétence SICTOM ayant été transférée à la CCTGV, le conseil communautaire a fait le choix de supprimer ce service en ne fournissant plus les sacs poubelle aux communes .
La distribution des sacs poubelle n' est plus assurée

Composteur

Pour aller plus loin dans la gestion des déchets, nous vous proposons d'oeuvrer pour la prévention des déchets.
Ainsi la CCTGV poursuit l'action du compostage domestique avec la vente à des prix préférentiel (50 % de la valeur d'achat) d'un kit de compostage individuel comprenant un composteur en bois, un bio seau et un guide sur le compostage.

Vous avez le choix entre deux modèles en bois.

Capacité (L)	Poids (kg)	Prix
400	27	20 €
600	33	25 €

Le composteur est à retirer à
la déchetterie de REYNIES.
Paiement par chèque uniquement.

Collecte des déchets sur notre commune :
Collecte sélective
le jeudi matin tous les 15 jours
semaines impaires
(sauf chemin du Roudié :
le lundi des semaines impaires)
Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)
le vendredi matin toutes
les semaines
(sauf chemin du Roudié le mardi)

Pour toute question concernant la gestion des Déchets, contactez :
Service déchets de la CCTGV
650 Chemin de Debat - 82370 REYNIES
05 63 67 84 69
Mail : cctgv-dechets@info82.com

Voirie

Pour rappel toutes les communes membres de la CCTGV lui ont transféré la compétence voirie. Cette compétence dépend de la CCTGV depuis 1999 date de création de la communauté de communes.

La liste des voies de la commune en gestion par la CCTGV se trouve dans le tableau ci-dessous :

N°	APPELLATION
VC 1	Route de Planques
VC 2	Route de la Rivière
	Route de la Thomaze
VC 3	Route de la Thomaze
VC 4	Route du Stade
VC 5	Chemin de Pautal
VC 6	Chemin du Clos de Jeannou
	Chemin de Vigne Grande
VC 7	Route de Relance
VC 8	Route des Aiguillons
VC 10	Chemin du Roudié
VC11	Chemin de Pégat
VC12	Chemin de la Nauzette
VC13	Rue du bourg
VC14	Chemin de la Piboulette
VC15	du Résimat
VC16	du Cimetière
VC17	des Communaux
VC18	Chemin de Rodoul
	Impasse de Rodoul
VC19	Route du Vigne
VC20	Impasse du Cimetière
VC21	Impasse de Mondounas
VC22	Impasse Videlfau
VC23	Impasse des Pujals
VC24	Chemin de la Vitarelle
VC25	Impasse de la Crémade
VC26	Chemin de Pendulo
VC27	Chemin de Relance
VC28	Route de Fabas
VC29	Chemin des Prats Rumats
VC30	Impasse du Chalet
VC31	Chemin de la Briqueterie
VC32	Chemin de Berny
VC33	de Brascou
VC34	entre VC2 et VC8

Le programme d'entretien 2014 (cf bulletin municipal N°14) a été réalisé dans son intégralité.

Travaux réalisés :

Une mise en conformité de la zone agglomérée a été effectuée comprenant notamment :

Une extension route de la Thomaze qui répond à l'attente des riverains compte tenu des vitesses constatées sur cette route. La matérialisation des hameaux « Videlfau » et « Relance ». Un STOP a également été implanté au carrefour des routes de Planques et Relance afin de le sécuriser. Il s'avère que cette prescription n'est pas toujours respectée. Par conséquent, des contrôles de Gendarmerie seront réalisés.

Le programme d'entretien 2015 étant en cours de discussion à la CCTGV, le planning final sera communiqué ultérieurement sur le site de la commune.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Ce service, géré par la communauté de communes (CCTGV) a été renouvelé pour 3 ans avec la Société Véolia. Il est en charge d'assurer le diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement autonome. L'objectif est d'éviter les atteintes à la salubrité publique et à l'environnement en diagnostiquant un défaut de fonctionnement et ou/une dégradation de l'installation.

Pour toute information,
s'adresser à Sébastien Bories
Tél.: 06 16 92 66 99

• Avoir un chien !
C'est un choix, mais pensez à votre voisin !
Ne le laissez pas divaguer !
Ne le laissez pas aboyer !
Ramassez ses déjections !

Rappel : les chiens 2ème catégorie doivent être impérativement déclarés en mairie (*Cerfa N° 11461-02*)

Entretenons nos fossés

Chaque propriétaire riverain d'un fossé est tenu en vertu de l'article L215.14 du code de l'Environnement d'assurer son entretien.
L'entretien sur 5 mètres de part et d'autre de son accès incombe aux propriétaires, comme stipulé dans l'autorisation de voirie
L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique pour éviter les désagréments lors d'orages violents comme nous en avons connus.
Il faut savoir que le défaut d'entretien des fossés pouvant engendrer des inondations sur des propriétés situées en amont, engage directement la responsabilité des propriétaires riverains n'assumant pas leurs obligations

Avec l'arrivée des beaux jours il est bon de rappeler quelques règles élémentaires

• Stop au bruit
Les travaux de bricolage et jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses thermiques, tronçonneuses, ... sont soumis à un arrêté préfectoral n° 04-1076, article 15 et ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 20h. - Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

• Interdiction de brûler les déchets
Les déchets verts, issus de la tonte de pelouse, de la taille des haies et arbustes, des travaux d'élagage ou de toutes autres pratiques similaires produits par des particuliers constituent des déchets ménagers. Dès lors, l'article 84 du règlement sanitaire départemental s'applique : le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Une circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 a confirmé cette interdiction et rappelle ce texte : « Il peut-être l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. » **Privilégier l'apport volontaire en déchetterie et le compostage restent les meilleures solutions.**

• Déposez votre verre au bon endroit !
Des dépôts intempestifs et mal intentionnés ont été remarqués aux abords des containers à verre.
En effet, il est courant de trouver autour de ces points de collecte des sachets et cartons remplis de verre que les propriétaires ne prennent pas la peine de jeter dans le collecteur prévu à cet effet. De même ,il n'est pas rare de retrouver autour des containers de nombreux détritus de tout genre (déchets ménagers,appareils ménagers…)

Lorsqu'un usager irrespectueux laisse ses déchets autour des collecteurs de verre, ce sont les riverains qui en pâtissent lorsqu'ils doivent vivre avec comme paysage un dépôt sauvage !
Nous vous rappelons que tout abandon de déchets autour des points de collecte est formellement interdit .

L'ÉLAGAGE

L'élagage constitue un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique.

Qui doit se charger de l'élagage sur votre terrain ? Les responsabilités ?

Vous êtes propriétaire ou occupant du terrain à élaguer
Il est de votre responsabilité de prendre en charge l'élagage :
• si la plantation de l'arbre est postérieure à la mise en place de la ligne électrique,
ou
• si le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation .
Vous pouvez réaliser vous-même l'élagage ou par une entreprise agréée de votre choix à vos frais, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT
(ou Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux)
sur www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

En cas de chute d'arbre sur une ligne électrique, le propriétaire en tant que gardien de l'arbre, est présumé responsable des dommages causés à la ligne ERDF, pourra ainsi lui demander réparation des préjudices subis.

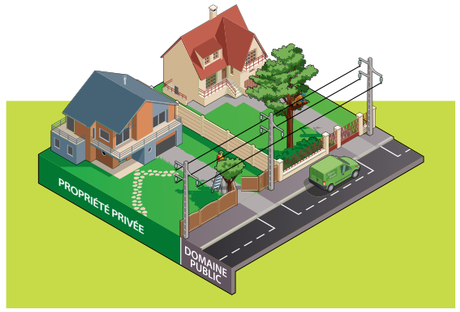

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF, il est réalisé par ses soins ou par ceux d' une entreprise spécialisée.

LES DISTANCES À LA CONSTRUCTION DES LIGNES ÉLECTRIQUES (norme NFC11-201)

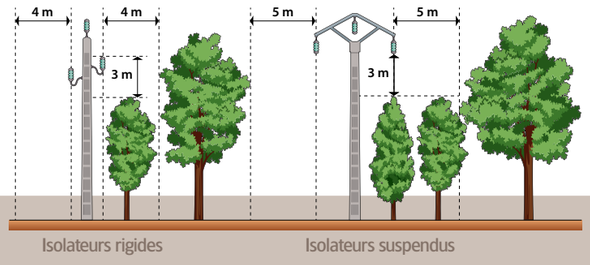

Lignes haute tension (HTA)
Attention : les distances varient selon les types de lignes.

ERDF demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

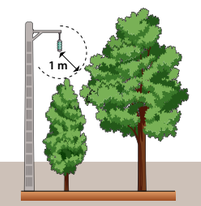

Lignes isolées basse tension (BT)

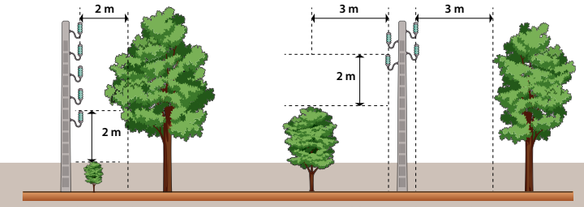

Lignes basse tension (BT)

Siège de Langa
http://www.langa.fr

PHOTOVOLTAÏQUE

Le projet travaillé depuis 8 ans voit enfin le jour et sera mis en service par ERDF.

Le processus de financement de ces projets est long et le parcours pour obtenir les autorisations administratives est périlleux, 1 projet sur 5 arrive à son terme d'où l'intérêt de travailler avec une entreprise qui met les moyens localement pour instruire.

Les enjeux importants pour la commune et LANGA vont permettre à la commune de bénéficier de 70000 € de loyers par an ainsi que de 28000 € de taxes IFER.
Ce champ solaire va produire un peu plus de 10M de kwh réinjectés sur le réseau et rachetés par EDF pendant 20 ans.

L'engagement et le partenariat entre la commune et LANGA permettront de produire de l'électricité compétitive pendant de longues années dans un cadre où la France va de plus en plus favoriser ce type d'énergie.

LANGA fort de ces 7 champs solaires et 114 toitures en France se montre optimiste sur sa capacité de développer d'autres projets dans le département. Sa proximité locale et son attachement au tissu local sont des atouts indéniables pour continuer la belle aventure avec des élus locaux.

Mickaël Acquitter et Gilles Lebreux

LE PHOTOVOLTAÏQUE EN IMAGES…

Orgueil Site la Domaize

LE FLAGADDI
Estelle et Jacques Flamand
Bar-Restaurant-Epicerie
303, Grand Rue - 05 63 27 53 85

LA MAISON DE LA COUTURE
Carriè Michèle - Travaux de couture
242 Chemin de la Nauzette
05 63 64 04 09

KARINE
Coiffure à domicile mixte
54, Le Clos des Chênes
06 29 34 33 87

NB COIFFURE
Nicole Bouzigues
Coiffure à domicile
179 Grand Rue - 06 03 46 09 17

CABINET D'INFIRMIERES
Soins infirmiers à domicile
143 route de Planques
05 63 31 94 26 - 06 27 86 47 79

ALLO TAXI SERVICES
Sécher Anne-Marie
604 Route de Lavaur
06 16 23 56 77

TAXI DANIEL
Orgueil n°2
06 48 84 02 90
05 63 24 25 26

SARL A3F
Maçonnerie gros oeuvre
824 chemin du Clos de Jeannou
06 68 59 76 51

SARL GAY HENRI et FILS
Maçonnerie
194 route du Vigné
05 63 30 54 19

SARL EBS
Maçonnerie - gros oeuvre
172 Clos des Chênes
05 63 31 82 98

PASCAL BAT
Maçonnerie générale Rénovation
120, chemin du Roudié
06 67 98 40 47

AHROUCH MOHAMED
Maçonnerie charpente
85, impasse de la Crémade
06 84 97 27 25

PETIT LAURENT
Carreleur
145 chemin de Ronde
05 63 30 54 80

BILLOIR JEROME
Plâtrier/Plaquiste
70 Impasse du Chalet
05 63 31 62 96

POLO-CALVO MANUEL
Plaquiste - Electricien
416, chemin de Brascou
06 28 36 95 62

MENUISERIE LESCENE
Tous travaux bois sur mesure
2874, route de Planques
05 63 64 30 03 - 06 63 69 71 43

DI GREGORIO PATRICE
Plombier
355 route des Aiguillons
05 63 30 58 97

EL HAHAOUI MOHAMMAD
Plombier-chauffagiste
76, chemin de la Vitarelle
05 63 31 65 52 - 06 22 64 19 54

GÎTE LA NAUZE
Isabelle et Thierry Aguilar
495, route de Planques,
Tél. : 06 79 10 34 68 - Site : abritel.fr

HENRICH MARIE-LAURE
Gîtes ruraux
3296 route de Planques
05 63 24 11 60

AUROUX NICOLAS
Peintre
62 rue de la Forge
05 63 31 65 52 - 06 22 64 19 54

SARL LABAIL ET Fils
Travaux de peinture et vitrerie
370, route de Fronton
05 63 67 56 64

KAJOUAA AMAR
Pépinières
437 chemin des Communaux
05 63 30 19 80

LES ESPACES DE MANON
BarriereJérôme
667 route du Vigné
06.09.86.58.64

LES JARDINS BASQUES
Parcs et Jardins - Bouillet Damien
135, chemin de la Pendulo
06.28.25.48.18

COSTAPERARIA ALAIN
Travaux terrassement
425 Impasse du Chalet
06.11.09.16.90

BARRIERE FRANCIS
Travaux Terrassement - Assainissement
578 route du Vigné
06.07.06.22.84

PICOTTO ALAIN
Récup. auto
689 route de Lavaur
05.63.30.57.15

MECA SERVICE 82
VILLAESCUSA JC
72 chemin du Pégat
06.25.48.36.00

SARL FAURE
Elevage et pension canine
2887 route de Planques
05.63.30.12.13

EURL KRYPTON
Entretien dépannage clim.chauff
19 Lot. Le Parc La Nauzette
06.72.07.84.1

Pour tout oubli,
ou changement,
veuillez nous excuser
et le signaler en Mairie.

JOIES ET PEINES 2014

Toutes nos félicitations aux parents de

Eros AMADOR 19/01/2014
Matéo BOUILLET 17/02/2014
Louann Maria BONZOM GILLIARD 12/03/2014
Adam AZARYOUH 17/03/2014
Mélissa Léna BERNE 30/04/2014
Kalthoum MOUSLIH 08/07/2014
Jade Marie-Eugénie VERDIER PINAUD 24/07/2014
Hayden Aurélie Nathalie BELLOCQ 29/07/2014
Tyssia Jeanne Ghislaine RENAULT 29/07/2014
Léonie Louise Marie COURLEUX 25/08/2014
Maëlle Louane Nathalie LAFARGE 04/09/2014
Aurélien Cédric COUTOULY 14/09/2014
Pénélope Elisabeth Marie-José THUILIE 03/10/2014
Lana MARTINS SUZANO 05/11/2014
Clément Richard Yann FALGUIERES DELHOMME 14/11/2014
Luc Gilles Jacques Raphaël PELISSON 27/11/2014
Tom Marc Hugo MEDINA 11/12/2014
Alessio Nicolas VIALAS.....22/12/2014

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux mariés

Mélanie HENRIQUES & Christéphen Hendrick DENOS.....31/05/2014
Christine BONNIEU & Thibault Serge ESCALETTE 12/07/2014
Marielle Patricia NOUGARO & Nicolas Albert Henri ESCANDE..02/08/2014
Mariam KAJOUAA & Saïd BOURASS.....02/08/2014
Sophie Claudine Marthe BESOMBES & Christophe André BURFIN .09/08/2014
Amandine Christine GHEDIN & Philippe MARTY 23/08/2014
Sandrine VAYSSIERE & Thierry Jean Marc CAPIZZI 27/09/2014

Ils nous ont quittés

Pierre Marie Lucien MALFRÉ.....09/01/2014
Fernand BOUZIGUES.....29/04/2014
Pierre Roger Henri PINO.....16/05/2014
Emma ZANIN née ANDRIOLO.....20/05/2014
Jean-Louis, Pierre SALLES 17/06/2014
Hervé, Jean, Gaston ESTAVES 01/12/2014

ALLÔ !!

Mairie
281 Grand rue
p : 05 63 30 51 50
Fax : 05 63 30 16 38
e.mail : mairie.orgueil@wanadoo.fr
mairie.orgueil@info82.com
Site officiel : www.orgueil.fr
Horaires d'ouverture au public
du Lundi au Vendredi
de 8h 30 à 12h et 13h 30 à 17h 30

Agence Postale Communale du Lundi au samedi de 9h à 12h ..... **p: 05 63 31 37 55**
Ecole Publique Primaire ..... **p: 05 63 30 18 73**
Garderie Matin et soir ..... **p: 06 32 97 00 69**
Ecole Publique Maternelle ..... **p: 05 63 30 56 92**
Garderie Matin et Soir ..... **p: 06 37 30 20 99**
Restaurant scolaire ..... **p: 05 63 31 24 75**
CES Jean Jacques Rousseau Labastide-Saint-Pierre ..... **p: 05 63 64 05 05**
Crèche Halte Garderie « Les P'tits Pierrots » Labastide-Saint-Pierre ..... **p: 05 63 30 51 47**
Crèche « Coup de Pouce aux Bébés » Villebrumier ..... **p: 05 63 24 00 41**
Relais Assistantes Maternelles Mme Patricia Echevarne ..... **p: 06 85 92 90 54**
..... **p : 05 63 31 42 19**
EREF (Espace Rural Emploi Formation) Labastide-Saint-Pierre ..... **p/Fax : 05 63 30 07 54**
Culte Paroisse de Reyniès ..... **p: 05 63 30 51 43**
Trésor Public ..... **p: 05 63 30 50 14**
Cuisine Centrale de Villebrumier - Repas à domicile ..... **p: 05 63 68 03 98**
Déchetterie ..... **p: 05 63 67 84 69**
Horaires d'ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 8h à 16h
Allô Taxi Services ..... **p: 06 16 23 56 77**
Taxi Daniel ..... **p: 05 63 24 25 26 - 06 48 84 02 90**
Cabinet d'Infirmières ..... **p: 05 63 31 94 26**
p: 06 27 86 47 79

URGENCES
Samu ..... **p: 15**
Gendarmerie ..... **p: 17**
Pompiers ..... **p: 18**
Appel d'urgence européen **p:112**
Allô Docteur à partir de 20h et toutes les nuits, Week-ends et jours fériés. ..... **p: 3966**
Pharmacie de garde serveur vocal les soirs week end et jours fériés ..... **p: 3237**
Urgence sourds ou malentendants ..... **SMS / FAX : 114**
Centre hospitalier de Montauban ..... **p: 05 63 92 81 56**
Brigade de Villebrumier ..... **p: 05 63 25 00 00**
Centre Anti-Poison Toulouse ..... **p: 05 61 77 74 47**
Enfance Maltraitée (appel gratuit d'un fixe) ..... **p: 119**
Maltraitance des personnes âgées et adultes handicapés ..... **p: 3977**
Info service violences conjugales ..... **p: 3919**
Info service drogue ..... **p: 0800 23 13 13**
Enfants disparus ..... **p: 116 000**

Commémoration
du 11 Novembre

Voeux
du Maire

Carnaval